

Réf: Dossier 419132

## Avis de constitution

### SOCIETE « SIEHINAN »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82, Lot 28, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SIEHINAN »

Objet : TRAVAUX PUBLICS/ FOURNITURE DE MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAUX/ GESTION DES RESSOURCES EN EAU/ LA MANUFACTURE L'ELECTRICITE,

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE  
TERMINUS 81/82, Lot 28, Ilot 01

Dirigeant(s) M KAMBIRE SANSAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06330 du 27/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38820/GTCA/RC/2025 du 27/06/2025

